



48e CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ HERPÉTOLOGIQUE DE FRANCE

21-23 octobre 2021 - LILLE*

** En fonction de l'évolution du contexte sanitaire, les dates et le lieu de l'événement sont susceptibles d'être modifiées. Nous vous prions de nous en excuser.*

une coorganisation



© Karl Gillebert / GON

Appel à COMMUNICATIONS

Partenariats et
soutiens financiers



THÉMATIQUES

Le 48^e congrès annuel de la Société Herpétologique de France aura lieu du **21 au 23 octobre 2021 à Lille** (Hauts-de-France). L'association fêtera, à cette occasion, ses 50 ans !

Dans ce cadre, nous lançons un **appel à communications** couvrant l'ensemble des champs thématiques liés à l'herpétologie (biogéographie, phylogéographie, biodémographie, écologie comportementale, écophysiologie, écotoxicologie, biologie de la conservation...). Parmi toutes ces thématiques, quatre grands thèmes bénéficieront d'un intérêt particulier durant cette 48^e édition du congrès :

- **Changements globaux et invasions biologiques: mécanismes et conséquences pour l'herpétofaune**

Dans cette session, nous recherchons des présentations traitant de l'effet des stress anthropiques (ex. : perte, fragmentation et dégradation des habitats naturels, changements climatiques, et invasions biologiques) sur les populations et les communautés d'amphibiens et de reptiles. Une attention particulière sera portée aux invasions biologiques. Les présentations abordant l'introduction d'espèces exogènes, ses conséquences sur les populations et les communautés d'amphibiens et de reptiles, ainsi que les mesures de contrôle des espèces introduites seront privilégiées.

- **Biogéographie et phylogéographie de l'herpétofaune**

Nous recherchons pour cette session des présentations faisant état d'améliorations de nos connaissances sur la répartition des amphibiens et des reptiles. Les interventions s'intéressant aux facteurs environnementaux déterminant la distribution spatiale de l'herpétofaune sont aussi recherchées. Enfin, les présentations restituant des résultats améliorant la phylogénie de certains groupes ou décrivant de nouvelles espèces candidates seront aussi considérées dans cette session.

- **Méthodes de suivi et d'inventaire de l'herpétofaune**

Mettre en place des suivis et des inventaires protocolés minimisant les biais d'observation sur le terrain est un enjeu majeur pour la conservation de l'herpétofaune. Une large gamme d'approches est disponible pour évaluer la taille et la dynamique des populations, l'abondance des espèces, et la composition des communautés d'amphibiens et de reptiles. Dans cette session, nous recherchons des présentations évaluant l'efficacité de diverses méthodes de suivis démographiques (capture-recapture, comptages répétés) et d'inventaires (ADNe, approches bioacoustiques) dans le cadre de projets de recherche ou de programmes de conservation.

- **Biologie de la conservation, éthique et sensibilisation en faveur de l'herpétofaune**

Dans un contexte global de déclin de l'herpétofaune, les questions de conservation, d'éthique et de sensibilisation sont au cœur de l'herpétologie moderne. Cette session aura pour objectif de rassembler des communications sur l'influence d'un large éventail de mesures de gestion (ex. : restauration d'habitat et de connectivité, renforcement de populations) sur les populations et les communautés d'amphibiens et de reptiles. Par ailleurs, la prise en compte de l'herpétofaune dans les plans d'actions, les mesures environnementales et les animations pédagogiques est croissante. Nous souhaitons donc mettre en avant des communications faisant état de ces initiatives, qu'elles soient locales, régionales ou nationales.

STRUCTURES ORGANISATRICES



La **Société Herpétologique de France** (SHF) a pour but de faciliter les rapports entre herpétologues francophones, de faire connaître l'herpétofaune française et d'en améliorer les connaissances afin de mieux protéger les espèces et leurs environnements.



Le **Groupe ornithologique et naturaliste** (GON) a pour objet d'améliorer les connaissances sur la faune sauvage du Nord et du Pas-de-Calais pour la valoriser et la préserver dans ses milieux de vie. Depuis 1968, l'association œuvre, grâce à un important réseau bénévole, à la préservation de la faune sauvage régionale et accompagne de nombreux acteurs dans leurs projets afin de mieux prendre en compte les enjeux qui y sont liés.



**PICARDIE
NATURE**

Picardie Nature est une association fédérative régionale de citoyens qui œuvre à la connaissance de la biodiversité, agit en protégeant des espèces ou milieux menacés, intervient pour le respect de la réglementation, milite pour la prise en compte de l'environnement dans les projets d'aménagement, contribue à l'éducation et à la sensibilisation pour la protection de la nature et de l'environnement en Picardie.

PARTENAIRES



Le **Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France** (CEN), contribue à préserver le patrimoine régional, naturel et paysager, par une approche concertée et un ancrage territorial. C'est un gestionnaire reconnu qui agit notamment par la concertation et via des référents, experts scientifiques et/ou techniques.



La **Métropole Européenne de Lille** (MEL) est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Au service des 95 communes qui la composent, la MEL agit au quotidien pour plus d'un million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, énergie, économie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums.

FINANCEURS



Sous l'autorité des préfets, la **DREAL Hauts-de-France** agit en faveur du développement durable. Elle pilote la mise en œuvre des politiques des ministères en région et la feuille de route pour la transition écologique. Pour cela, elle mobilise au profit de l'État une capacité d'expertise et d'ingénierie, permettant de renforcer l'action de l'État et de rendre celle-ci plus pertinente, au service de l'ensemble des acteurs.



L'**Agence de l'eau Artois-Picardie** participe à la mise en œuvre des politiques nationales relatives à l'eau et aux milieux aquatiques. Avec l'adoption de la Directive Cadre sur l'Eau en octobre 2000, ces politiques s'inscrivent elles-mêmes dans les objectifs de l'Union Européenne. Sa zone de compétence couvre l'intégralité des départements du Nord et du Pas-de-Calais, et partiellement celui de la Somme, de l'Aisne, et de l'Oise.



Le **Département du Nord** est un acteur essentiel dans le domaine de la protection de l'environnement. Il intervient dans de nombreux domaines : le boisement, l'entretien des espaces naturels sensibles, la gestion des ressources en eau, le traitement et la valorisation des déchets. Il gère un patrimoine naturel de près de 3 200 hectares constitué de milieux dunaires, d'espaces boisés, de zones humides ou encore de terrils et carrières.

APPEL À COMMUNICATIONS

Ce congrès est ouvert à tou.te.s : associations, administrations, particuliers, scientifiques, gestionnaires d'espaces naturels... Vous êtes cordialement invité.e.s à exposer vos travaux (résultats scientifiques, atlas, inventaires, problématiques de gestion...), en lien avec les thématiques proposées ci-dessus ou non (communications libres), à travers des posters ou des communications orales (15 min de présentation + 10 min de questions).

Si vous désirez intervenir lors de ces rencontres, envoyez-nous votre résumé en suivant les instructions données ci-dessous :

Avant le 15 août 2021

De préférence via ce formulaire :

<https://forms.gle/LZZuUYAvwapuFgp3A>

ou par mail à :

congres@lashf.org

Le résumé doit obligatoirement comporter :

- **Le nom des auteur.e.s** (nom en majuscule, prénom en minuscule, l'intervenant.e en gras)
- **L'affiliation de chaque auteur.e**
- **Le courriel de l'intervenant.e**
- **Le numéro de téléphone de l'intervenant.e**
- **Le type d'intervention** (communication orale ou communication poster)
- **Le titre de la communication**
- **Le résumé de la communication** (1000 caractères maximum, espaces compris, comprenant : contexte, méthodes, résultats et conclusions)

Les noms des comptes Twitter et Facebook des auteur.e.s ainsi que de leurs structures sont également demandés mais ne sont pas obligatoires. Ils seront utilisés lors de l'événement pour communiquer sur les réseaux sociaux.

Un comité de sélection composé de différents membres de chaque structure organisatrice sera en charge de l'analyse des propositions reçues. Les auteur.e.s seront tenu.e.s informé.e.s de l'acceptation de leur soumission dans les deux semaines qui suivent la clôture de l'appel à communication. Les résumés retenus seront publiés dans le document de séance du 48^e congrès de la SHF.